

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **5 novembre 2007**

Décision n° **B-2007-5675**

commune (s) :

objet : Prestations de carrosserie sur véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Rapporteur** : Monsieur Dumont

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 26 octobre 2007

Compte-rendu affiché le : 6 novembre 2007

Présents : MM. Collomb, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Pillonel, Claisse, Barral, Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Crimier.

Absents excusés : MM. Bret, Charrier (pouvoir à Mme Rabatel), Buna, Muet, Duport, Polga (pouvoir à M. Reppelin), Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Mme Mailler, M. Passi (pouvoir à M. Claisse).

Absents non excusés : M. Touraine, Mme Guillemot.

**Bureau du 5 novembre 2007****Décision n° B-2007-5675**

objet :	<b>Prestations de carrosserie sur véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes de la Communauté urbaine - Autorisation de signer le marché</b>
service :	Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 23 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Par décision n° B-2007-5518 en date du 17 septembre 2007, le Bureau a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution des prestations de carrosserie sur véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes de la Communauté urbaine.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, le 12 octobre 2007, a classé et choisi les offres des entreprises suivantes :

- n° 1 : garage Robert pour un montant de 22 292,29 € TTC,
- n° 2 : entreprise Chavant pour un montant de 22 129,40 € TTC,
- n° 3 : carrosserie des Etats-Unis pour un montant de 21 514,20 € TTC.

Dans le cadre de ce marché multi-attributaire, la commission permanente d'appel d'offres a tiré au sort l'ordre d'intervention des entreprises désignées ci-dessus, le résultat étant le suivant :

- 1 : carrosserie des Etats-Unis,
- 2 : entreprise Chavant,
- 3 : garage Robert.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le président à signer le marché pour des prestations de carrosserie sur véhicules légers et utilitaires de moins de 3,5 tonnes de la Communauté urbaine et tous les actes contractuels liés avec les entreprises suivantes :

- n° 1 : garage Robert pour un montant de 22 292,29 € TTC,
- n° 2 : entreprise Chavant pour un montant de 22 129,40 € TTC,
- n° 3 : carrosserie des Etats-Unis pour un montant de 21 514,20 € TTC,

ce marché étant un marché multi-attributaire, le tirage au sort a décidé de l'ordre suivant dans lequel les entreprises interviendront :

- 1 : carrosserie des Etats-Unis,
- 2 : entreprise Chavant,
- 3 : garage Robert.

**2° - Les dépenses** seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire aux budgets principal et annexe de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - section de fonctionnement - centre de gestion 575100.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,